

VOS formations supérieures de cadres et de dirigeants

CONSTRUIRE LA PERFORMANCE PAR
L'INNOVATION

RENFORCER SES COMPÉTENCES

MISER SUR L'EXCELLENCE

VOTRE FORMATION

- **DMS - DIRECTEUR/TRICE ET MANAGER STRATÉGIQUE DES ORGANISATIONS SOCIALES** *P. 4-5*
RNCP : 23607 - CPF : 245171
Identifiant certif info. : 84742
Identifiant Fiche défi métiers (dokelio) : SE_129214
- **RESDOS - RESPONSABLE ET DIRECTEUR/TRICE D'ORGANISATIONS SOCIALES** *P. 6-7*
Master 1 - RNCP : 23607 - CPF : 245171
RESDOS - RNCP : NSF 332 P
Identifiant certif info. : 84742
Identifiant Fiche défi métiers (dokelio) : SE_129213
Certification éligible au CPF N° 247581
- **CADRE COORDONNATEUR/TRICE DE PARCOURS** *P. 8-9*
CPF : 245171
- **RESPA - RESPONSABLE D'ETABLISSEMENTS ET SERVICE POUR PERSONNES AGÉES** *P. 10-11*
Certification de niveau II inscrite au RNCP par arrêté du 9 avril 2018, publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 – Code NSF 332p
Certification accessible par la VAE
Certification éligible au CPF N° 286461
- **CAFERUIS** *P. 12-13*
Arrêté du 8 juin 2004
N° permettant la mobilisation du CPF : 129642 NR VOG
- **LA FONCTION DE COORDONNATEUR/TRICE DANS LES ESMS** *P. 14-15*
- **RÉFÉRENT DE PARCOURS EN INTER-INSTITUTIONNALITÉ** *P. 16-17*

DE L'ENCADREMENT INTERMÉDIAIRE À LA DIRECTION DE HAUT NIVEAU

Dans un contexte soumis à de fortes évolutions, les formations longues qualifiantes doivent pouvoir dépasser leur statut d'entité de formation au profit de construction de parcours adaptés en fonction des expériences et aspirations des professionnels.

Pour répondre à ces changements, **l'ANDESI**, en lien avec **l'UPEC**, se propose de construire avec vous un parcours professionnalisant qui prenne en compte, à partir de votre projet, les différents processus de certification et les évolutions de la chaîne hiérarchique dans le secteur social et médico-social.

Dans ce sens, les formations certifiantes s'inscrivent dans **une logique de parcours** modulaire et souple, susceptible de **favoriser les « passerelles » d'une formation à l'autre**. Cette logique tient compte à la fois de votre

qualification et niveau de formation, et de vos compétences (reposant sur une expérience professionnelle).

Des dispenses d'une partie des cursus peuvent ainsi être envisagées selon vos acquis.

Ou encore, pour **accéder plus rapidement** à certaines formations supérieures qualifiantes, vous pouvez aussi être invité à suivre des modules ou formations de perfectionnement propres à compléter ou enrichir vos connaissances/compétences.

“
DES
FORMATIONS
À LA MESURE
DE VOS
AMBITIONS

DIRECTEUR/TRICE ET MANAGER STRATÉGIQUE DES ORGANISATIONS SOCIALES

NOTRE PROGRAMME

OBJECTIFS DE LA FORMATION

médico-sociaux

et de changement ;



Renforcer et actualiser les compétences professionnelles des directeurs(trices) d'associations, de pôles et d'établissements ou services

afin qu'ils puissent inscrire leur action dans une perspective stratégique de développement

et de changement ;
Former plus largement des cadres de haut niveau de l'action sociale qui assurent des fonctions d'interface dans les domaines de l'emploi, de la formation et de l'insertion ;

Sera plus particulièrement étudié le management global des organisations par projet : gestion, négociation, promotion, coordination, conseil, évaluation, démarche qualité ;

La formation visera aussi à développer la culture théorique générale dans les disciplines telles que la sociologie du changement et les dynamiques organisationnelles, les politiques publiques autour de l'Europe et des régions, les sciences de l'information, de la communication et de la gestion ;

Elle cherchera enfin à développer une posture réflexive et des compétences professionnelles spécifiques telles que les méthodologies de diagnostic, l'analyse stratégique et systémique, la prospective.

En partenariat avec l'UPEC

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire du CAFDES, du DEIS, d'une maîtrise ou Master 1.



Toutefois, une dérogation est possible sur examen du dossier de candidature par la commission de validation des acquis professionnels et de l'expérience de l'université.

Dans ce cas les candidats(es) déposeront un dossier de validation (fourni par l'Andesi) qui exposera les acquis antérieurs et le parcours professionnel justifiant la dispense du diplôme demandé pour prétendre à l'inscription.

Un **Master 2** pour répondre à l'exigence de qualification et aux besoins des dirigeants.

Pour agir de façon stratégique.

Prochaine promotion :

13 novembre 2019

Coordonnateurs :

F. NOBLE
H.MOUNIR

La commission universitaire examinera l'ensemble des candidatures et sera seule habilitée à accepter ou non l'entrée en formation. Elle fera connaître sa décision directement auprès du candidat(e) avant le début de la formation.

 **La formation Master 2 est présentée ci-après selon la maquette universitaire, dont elle reprend les titres. Ses contenus répondent tout à la fois aux exigences d'expertise et de compétences relatives à la fonction de direction et aux critères d'enseignement du Master 2.**

UE 1 : Politiques publiques et enjeux du territoire (42h)

UE 2 : Conception et analyse d'un projet, d'un dispositif, d'une organisation (77h)

- Co-construction et analyse stratégique (49h)
- Evolution des fonctions de direction (28h)

UE 3 : Langages et outils (84h)

- Analyse financière (42h)
- Communication, évaluation et qualité (42h)


UE 4 : Expertise spécifique aux champs professionnels (63h)

- Aménagement du territoire et développement (42h)
- Politiques européennes (14h)

UE 5 : Méthodologie de la recherche et guidance de mémoire (98h)

- Atelier pratique et méthodologique (77h)
- Pratiques professionnelles et formation (21h)
- Construction de la « note d'action » (7h)

DELIVRANCE
DE LA
CERTIFICATION

 Les évaluations reposent pour la plupart sur des écrits portant sur des réflexions et analyses correspondant à des études de cas, dans pratiquement chaque unité.

Les enseignants/formateurs qui assurent la responsabilité pédagogique de ces modules présenteront aux participants les modalités concrètes de ces évaluations.

Les travaux demandés peuvent être individuels et collectifs.

COÛT DE LA
FORMATION

7 350 € + 256 € (droits inscription universitaire - sous réserve de changement)

Une convention de formation professionnelle sera adressée à chaque stagiaire (ou à son employeur si c'est celui-ci qui en assume la prise en charge financière).

DURÉE DE LA
FORMATION

 17 mois environ

Chaque stagiaire prendra la précaution de s'assurer qu'il pourra suivre l'ensemble de la formation auprès de son employeur et ceci quelles que soient les modalités de prise en charge financière.

VOTRE BENEFICE

- De nombreux diplômés trouvent des opportunités pour une promotion ou une reconversion professionnelle ;
- Maîtriser les outils de prospective régionale ; d'observation et de diagnostic territorial ; de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ; de communication interne et externe ; d'évaluation (notamment de qualité des prestations) ; d'analyse financière ; de formation des acteurs de l'organisation ; d'analyse des logiques d'acteurs et des systèmes... ;
- Être en capacité d'appréhender des problématiques globales complexes.

RESDOS RESPONSABLE ET DIRECTEUR/TRICE D'ORGANISATIONS SOCIALES

En partenariat avec l'UPEC

Une formation
spécifique de
direction de
niveau II.

Un **Master 1**
pour assurer
les bases
nécessaires à
l'exercice de
la fonction de
direction

Prochaine promotion :

21 Octobre
2019

Coordonnateurs :
H. MOUNIR pour
l'UPEC
F. NOBLE pour
l'ANDESI

NOTRE PROGRAMME

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Développer, dynamiser les connaissances et les enrichir, par l'acquisition de nouveaux modèles d'intelligibilité et de raisonnements sur la pratique de direction dans ses différentes

dimensions ;

- Traiter les problématiques actuelles du secteur d'intervention sociale et leurs évolutions dans un environnement complexe ;

- Maîtriser les aspects administratifs, législatifs, réglementaires, financiers de l'intervention sociale ;

- Développer les capacités de positionnements face aux responsabilités liées à l'exercice d'une fonction de direction engagée dans une perspective de management stratégique d'un établissement ou d'un service éducatif, médico-social et social ;

Acquérir un diplôme universitaire de niveau II.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Directeur/trices en poste désirant obtenir un diplôme de niveau II, tel que demandé dans les textes réglementaires et

conventionnels

- Directeur/trices adjoint/es

- Chefs de service titulaires du CAFERUIS ou d'une formation équivalente (possibilité de solliciter le dispositif de formation allégé)

- Salarié/es non cadres titulaires d'une Licence (ayant une expérience de l'encadrement et des perspectives à court ou moyen terme d'occuper des fonctions de direction).


- Les candidats en dehors de ces profils peuvent solliciter un entretien personnalisé pour étudier leur admissibilité.

DURÉE DE LA FORMATION

322 heures - Regroupements de 4 jours par mois (le plus souvent du lundi au jeudi, sauf exception)

Ou en dispositif allégé (consulter le responsable de formation) - **224 heures** - Regroupements de 2 à 4 jours

Durée totale : 11 mois environ

 **La formation Master 1 est présentée ci-après selon la maquette universitaire, dont elle reprend les titres.**

Ses contenus répondent tout à la fois aux exigences d'expertise et de compétences relatives à la fonction de direction et aux critères d'enseignement du Master 1.

La version allégée de la formation entraîne la dispense des UE ou ECUE

signalées par ** - TC = tronc commun

UE1 : Approche des sciences sociales (35h - 6 ECTS)

UE2 : Méthodologie de la recherche (49h -12 ECTS)


- ECUE 2.1 Approche de la recherche (28h) TC
- ECUE 2.2 Approches sociologiques du travail (21h) TC

UE3 : Contexte et environnement professionnels (56h - 6 ECTS)

- ECUE 3.1 Gestion budgétaire et analyse financière (35h)
- ECUE 3.2 Construction et sens des politiques sociales (21h)**TC

UE4 : Langages, outils et cultures professionnels (49h - 6 ECTS)

DELIVRANCE
DE LA
CERTIFICATION

 La validation repose sur la production d'un travail écrit ou oral pour chacune des UE en cours de cursus et de la rédaction d'un article construit à partir d'une posture de recherche, en lien avec le questionnement professionnel et managérial. Cet article est présenté devant un jury en fin de cursus.

La validation de l'ensemble permet l'obtention d'un Master 1 « Sciences humaines et sociales » parcours « Direction d'Organisations Sociales » de l'UPEEC.

L'accès est alors direct en formation de niveau I, notamment la formation Directeur/trice et Manager Stratégique (DMS) - Master 2.

- ECUE 4.1 Informatique et développement (21h) TC
- ECUE 4.2 Droit du travail (28h)**

UE5 : Management et conduite de projets (56 h – 9 ECTS)

- ECUE 5.1 Méthodologie de projet et évaluation (21h)**
- ECUE 5.2 Management et GRH (35h)


UE6 : Groupes, organisations, institutions (28h – 6 ECTS)

- Sociologie et dynamique des organisations (28h)**TC

UE 7 : Etude de terrain (49h – 15 ECTS)

- ECUE 7.1 Atelier pratique (28h)
- ECUE 7.2 Pratique professionnelle et formation (21h)

COÛT DE LA
FORMATION



✓ **Formule complète : 6 600 € + 256 €**
(frais universitaires)

✓ **Formule allégée : 4 600 € + 256 €***
(sous certaines conditions) (* Droits inscription universitaire - sous réserve de changement tarifaire)

Une convention de formation professionnelle sera adressée à chaque stagiaire (ou à son employeur si c'est celui-ci qui en assume la prise en charge financière).

Chaque stagiaire prendra la précaution de s'assurer qu'il pourra suivre l'ensemble de la formation auprès de son employeur et ceci quelles que soient les modalités de prise en charge financière.

VOTRE BENEFICE

- 
- Compléter sa formation des cadres intermédiaires - chefs de services et responsables d'unités d'intervention sociale ;
 - Assurer les bases nécessaires à l'exercice de la fonction de direction ;
 - S'inscrire dans une posture réflexive distanciée.

CADRE COORDONNATEUR/TRICE DE PARCOURS

En partenariat avec l'UPEC

Pour inventer
de nouvelles
professionnalités
au coeur des
changements

Première promotion :

21 octobre
2019

Coordonnateur :
F. NOBLE

La CNAPE et la Fédération Nationale des PEP engagés notamment dans les réflexions sur les nouvelles modalités d'intervention sociale offrent leur soutien au dispositif de formation. Elles mettent à sa disposition des acteurs experts et des terrains privilégiés pour le travail d'investigation.

D'autres institutions sont susceptibles de constituer elles aussi des terrains d'étude et d'action

NOTRE PROGRAMME

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les logiques et les enjeux des partenariats, des réseaux et des territoires au vu des nouvelles formes d'intervention sociale ;
- Développer les savoir faire en termes de négociation, d'élaboration, de contractualisation et d'évaluation partagée tant avec les institutions qu'avec les usagers ;
- Développer les capacités à impulser la coopération entre différents intervenants ;
- Développer les compétences quant aux responsabilités liées aux fonctions de coordination ;
- S'approprier les outils et supports de la coordination ;
- Construire les nouvelles formes d'interventions sociales et médico-sociales autour des logiques de parcours ;
- Participer à un projet de coordination ;
- Acquérir un **Master 1 - Diplôme universitaire de niveau II.**

CONDITIONS D'ADMISSION

Peut candidater à cette formation tout :


- Titulaire d'un niveau 3 et expérience d'encadrement ou de coordination ;
 - Titulaire du CAFERUIS ;
 - Titulaire Master 1 (avec ou sans expérience du secteur SMS) ;
 - Personne ayant suivi la formation « Se former à la fonction de coordonnateur » de l'Andesi et justifiant de 3 ans d'expérience dans la coordination pour les niveaux 4 ;
 - Titulaire du DEIS : possibilité d'allègement de 140 heures
- Toute candidature ne correspondant pas à ces critères formels peut faire l'objet d'un examen personnalisé.

DURÉE DE LA FORMATION

- 315 heures** dont :
 - * 98 heures en tronc commun avec la formation Master 1 RESDOS
 - * 98 heures consacrées à un projet de terrain (en atelier au Centre de formation et sur sites)

Regroupements de 5 jours (sauf exception)

Durée totale : 11 mois environ

 **Les contenus de la formation répondent tout à la fois aux exigences d'expertise et de compétences relatives à la fonction de cadre de coordination et aux critères d'enseignement du Master1. (ECTS = équivalent en crédits européens - TC = tronc commun)**

- ECUE 3.3 Expertise de terrain (21h) M. Bidon ; J-P Hardy

UE4 : Langages, outils et cultures professionnels (42h - 6 ECTS)

- ECUE 4.1 Informatique et développement (21h-TC) - F. Lebon
- ECUE 4.2 Territoires, partenariat, réseaux (21h) - C. Jaunet

UE5 : Management et conduite de projets (49h - 9 ECTS)

- ECUE 5.1 Atelier pratique (42h)
- ECUE 5.2 Evaluation de projet (7h)

UE6 : Groupes, organisations, institutions (28h - 6 ECTS)

- Sociologie et dynamique des organisations (TC) - E. Auras

UE7 : Etude de terrain (56h - 15 ECTS)

Développer un projet de coordination sur un terrain

UE1 : Approche des sciences sociales (28h - 6 ECTS)

- Communication et dynamique de groupe (28h) - MC. Artaud


UE2 : Méthodologie de la recherche (49h - 12 ECTS)

- ECUE 2.1 Approche de la recherche (7h- TC) – H.Mounir
- ECUE 2.2 Sociologie du travail (21h - TC) – E. Bertrand
- ECUE 2.3 Analyse de la pratique de formation (21h)

UE3 : Contexte et environnement professionnels (56h - 6 ECTS)

- ECUE 3.1 Sources de financements de l'action sociale (14h)- G. Astruc
- ECUE 3.2 Construction et sens des politiques sociales (21h-TC) - I. Cariat

DELIVRANCE
DE LA
CERTIFICATION

 La validation repose sur la production d'un travail écrit ou oral pour chacune des UE en cours de cursus et de la rédaction d'un article construit à partir de l'étude de terrain - en lien

avec le questionnement professionnel - accompagnée tout au long de la formation. Cet article est présenté devant un jury en fin de cursus.

L'accès est alors possible en formation de niveau I, sous certaines conditions, notamment la formation Directeur/trice et Manager Stratégique (DMS) - Master également proposé dans le cadre du partenariat Andesi/l'Université Paris Est Créteil.


COÛT DE LA
FORMATION


6 500 € + 256 € (droits inscription universitaire)

Une convention de formation professionnelle sera adressée à chaque stagiaire (ou à son employeur si celui-ci en assume la prise en charge financière).

Chaque stagiaire prendra la précaution de s'assurer qu'il pourra suivre l'ensemble de la formation auprès de son employeur et ceci quelles que soient les modalités de prise en charge financière.

VOTRE BENEFICE

- 
- Maîtriser les nouveaux modes organisationnels et institutionnels adossés aux notions de parcours et de coordination ;
 - Devenir maître d'œuvre des dispositifs centrés sur les besoins de la personne ;
 - Se créer un tremplin pour, ultérieurement, poursuivre son développement de carrière - et son cheminement intellectuel - en s'engageant dans une formation de niveau I.

RESPA

RESPONSABLE

D'ÉTABLISSEMENTS ET SERVICE

POUR PERSONNES ÂGÉES

NOTRE PROGRAMME

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir, développer et renforcer l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de Responsable d'établissements et service pour personnes âgées ;

- **Obtenir une qualification de direction de niveau II permettant de diriger un établissement ou un service pour personnes âgées, en conformité avec le décret de 2007 sur la qualification** (Décret n° 2007-221 du 19 février 2007 pris en application du II de l'article L312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatif aux modalités de délégation et au niveau de qualification des professionnels chargés de la direction d'un ou plusieurs établissements ou services sociaux ou médico-sociaux).

CONDITIONS D'ADMISSION

- Professionnels en poste de Responsable ou de Direction d'établissements ou services du secteur social ou médico-social (personnes âgées ou autres publics) ;

Prochaines promotions :

À Paris
12 novembre 2019

À la Grande Motte
Novembre 2019

- Toute personne (dans et hors secteur SMS) souhaitant accéder aux postes et/ou aux fonctions de Responsable ou Directeur, titulaire d'un niveau d'études Bac + 2 (dérogation possible) ayant une connaissance des populations accueillies ;

Un stage pratique de 250 heures minimum dans un établissement ou service du secteur gériatrique est conseillé pour les candidats « hors secteur ».

Coordinatrice :
I. CARIAT

Proposer une formation de direction de niveau II directement ciblée pour des professionnels en poste en maison de retraite ou dans des services dédiés aux personnes âgées, en position de direction ou souhaitant le devenir.

BLOCS DE COMPÉTENCES



Bloc 1 : Assurer la direction opérationnelle d'un établissement ou d'un service pour personnes âgées autonomes ou dépendantes

Bloc 2 : Garantir la prise en charge des résidents accueillis ou des personnes accompagnées dans le respect des exigences qualités et règles déontologiques du champ social et médico-social

Bloc 3 : Manager et animer les équipes pluri-professionnelles d'un établissement ou d'un service pour personnes âgées

Bloc 4 : Assurer la gestion financière et administrative d'un établissement, d'un service ou d'une résidence pour personnes âgées

Bloc 5 : Intégrer l'établissement ou le service dans le réseau de soins et/ou de services à la personne du territoire concerné

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION



La certification est délivrée à l'obtention des 5 blocs de compétences.

L'acquisition des blocs de compétences est évaluée par des épreuves de mise en situation ainsi que l'écriture et la soutenance d'un mémoire de recherche à visée professionnelle.

DURÉE DE LA FORMATION



360 heures, soit 60 journées de formation organisées en alternance (4 jours consécutifs par mois) durant 16 mois

COÛT DE LA FORMATION



7 100 €

Une convention de formation professionnelle est adressée à chaque établissement.

Chaque stagiaire prendra la précaution de s'assurer qu'il pourra suivre l'ensemble de la formation auprès de son employeur, quelles que soient les modalités de prise en charge financière.

VOTRE BENEFICE



- Maîtriser les problématiques actuelles liées à la prise en charge des personnes âgées ;
- Maintenir et améliorer la qualité des prises en charges des bénéficiaires ;
- Accéder à la Responsabilité et/ou à la Direction d'un établissement ou d'un service du secteur gériatrique en étant doté des compétences et des outils indispensables à l'exercice du métier dans une vision stratégique renouvelée.

Emplois visés : Responsables, Directeurs, Dirigeants de maisons de retraite : EHPA, EHPAD... - Responsables, Directeurs, Dirigeants de services pour personnes âgées : SSIAD, SSAD, SPASAD, SAMSAH... - Responsables de politique gériatrique (Collectivités territoriales) - Pilote MAIA - Responsables de centre de profits (secteur privé commercial)

NOTRE PROGRAMME

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Travailler le passage** entre la fonction professionnelle d'origine et la fonction d'encadrement ;
- **Dynamiser les connaissances** et les enrichir, par l'acquisition de nouveaux modèles d'intelligibilité et de raisonnements sur les pratiques sociales ;
- **Traiter les problématiques actuelles** du travail éducatif et social afin de développer des compétences dans les domaines du pilotage stratégique des établissements et services dans un environnement complexe ;
- **Maîtriser des aspects administratifs, législatifs, financiers de l'intervention** ;
- **Réfléchir à un positionnement** de l'éthique nécessaire (valeur et sens de l'action) à la conduite de projets de qualité ;
- **Développer les capacités de chacun** à assumer les responsabilités liées à l'exercice d'une fonction d'encadrement, engagée dans une perspective de management stratégique d'un établissement ou d'un service éducatif et social ou médico-social ;
- **Acquérir la certification** CAFERUIS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Elles sont précisées dans l'arrêté du 8 juin 2004.

La sélection des candidats : chaque dossier sera examiné pour tenir compte des différentes conditions d'admission et des allègements possibles définies par le texte réglementaire.

Deux voies d'admission sont possibles :

Prochaine promotion :

14 octobre 2019

Coordinatrice :
F. GUELAMINE

1 - Cadres et non cadres en situation d'emploi titulaires au minimum d'un diplôme d'État de niveau III :

Les participants bénéficieront de la VERSION COURTE (330h de formation théorique et 210h de formation pratique).

Des allègements de formation théorique peuvent être proposés par le centre de formation en fonction du parcours de formation du candidat.

2 - Titulaires d'un diplôme de niveau IV et possédant une expérience professionnelle :

Les participants devront suivre la VERSION LONGUE (400h de formation théorique et 420h de formation pratique).

Un contexte professionnel en mouvement et une certification nationale

UNITES DE FORMATION

La formation CAFERUIS « version courte » se compose de 5 unités de formation (UF) divisées en éléments constitutifs

UF 1 : Conception et conduite de projet (84h)

UF 2 : Expertise technique et professionnelle de cadre (78h)

UF 3 : Management d'équipe (114h)

UF 4 : Gestion administrative et budgétaire (54h)

UF 5 : Pratiques professionnelles (210h)

Stage de formation pratique sur site qualifiant, en établissement ou service social et médico-social, auprès d'un cadre intermédiaire

La formation CAFERUIS «version longue» comprend en plus du programme ci-dessus un renforcement de l' UF2 et de l'UF5

UF 2 : Expertise technique
complément thématique (70h)

UF 5 : Pratiques professionnelles -
complément de stage

DURÉE DE LA FORMATION

CAFERUIS « court » : 13 mois

CAFERUIS « long » : 20 à 22 mois

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

La certification CAFERUIS (arrêté du 8 juin 2004) délivrée par la DRJSCS s'obtient :

- Par la validation de trois épreuves de contrôle continu relatives aux UF2-3-4 réalisées en

cours de formation.

- Par la rédaction et la soutenance d'un mémoire professionnel relatif à l'UF1, soutenu devant un jury, organisé par la DRJSCS.

- Par la validation du stage relatif à l'UF5.

COÛT DE LA FORMATION

Version courte : 6 900 €

Une convention de formation professionnelle sera adressée à chaque stagiaire.

Chaque stagiaire prendra la précaution de s'assurer qu'il pourra suivre l'ensemble de la formation auprès de son employeur et ceci quelles que soient les modalités de prise en charge financière.

VOTRE BENEFICE

- Devenir chef de service, c'est construire une nouvelle identité professionnelle, nécessitant une réelle formation à l'encadrement de service dans un contexte en pleine transformation ;
- Être chef de service, c'est aussi entrer dans une équipe de direction pour laquelle les rôles et les fonctions doivent être définis clairement car elle est le lieu du pilotage stratégique de l'établissement ou du service ;
- Être chef de service, c'est renforcer sa légitimité et sa qualification en acquérant le CAFERUIS.

LA FONCTION DE COORDONNATEUR DANS LES ESMS

NOTRE PROGRAMME

OBJECTIFS DE LA FORMATION



- **Acquérir les compétences** nécessaires à l'exercice de la fonction de Coordonnateur ;

- **Assurer le passage** d'une fonction professionnelle d'origine vers celle de coordonnateur ;

- **Comprendre et mettre en œuvre les problématiques actuelles** et nouvelles en lien avec cette fonction ;

- **Développer ses capacités à assumer les fonctions d'interface institutionnelle** en animant une équipe, coordonner l'action et assurer un encadrement technique et fonctionnel des équipes ;

- **Savoir communiquer** en interne comme en externe.

Une fonction innovante dans une nouvelle organisation du travail.

Prochaines promotions :

Promotion 12
11 mars 2019

Promotion 13
9 octobre 2019

Coordinatrice :
I. CARIAT

CONDITIONS D'ADMISSION



- Coordonnateurs de l'intervention sociale et médico-sociale déjà en fonction

- Professionnels souhaitant exercer rapidement cette fonction

MODULES DE FORMATION



Unité de Formation I : Politiques sociales et évolution du secteur

- Le cadre législatif
- Les enjeux économiques
- La logique de service

Une nouvelle fonction

- L'institution : approche de l'organisation
- La fonction : délégations, rôle et posture
- La relation au cadre hiérarchique

Unité de Formation II : Une fonction transversale

- Animer une réunion
- Informer et communiquer
- Gérer les conflits
- Mobiliser les compétences personnelles et collectives
- Prévenir les risques psycho-sociaux
- Accompagner la mise en œuvre des projets individualisés
- L'évaluation des activités

Unité de Formation III : Développer ses compétences

- Droit du travail et organisation du travail
- Les écrits professionnels
- Initier les coopérations et le travail en réseau
- Organiser la communication externe

DURÉE DE LA FORMATION



105 heures, soit 15 jours organisés en alternance (3 jours par mois)

COÛT DE LA FORMATION



2 195 €

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION



Rédaction et soutenance d'un écrit de synthèse individuel relatif à la fonction

VOTRE BENEFICIAIRE



- S'inscrire dans une nouvelle organisation du travail ;
- Maîtriser les enjeux relatifs à cette fonction ;
- Être un interlocuteur institutionnel central ;
- Occuper une fonction transversale ;
- Piloter des projets innovants ;
- Se préparer à devenir cadre.

Formation construite en partenariat avec plusieurs Instituts de formation en travail social : l'ACTIF à la Grande-Motte; l'EPSS à Cergy-Pontoise, l'Institut Erasme à Toulouse, l'Institut Meslay en Vendée; l'ISSM de Mulhouse et l'ITS de Tours

RÉFÉRENT DE PARCOURS EN INTER INSTITUTIONNALITÉ

Privilégier l'autonomie des personnes accompagnées par une formation innovante

Prochaines promotions :

16 avril 2019

Coordinatrice :
François NOBLE
Isabelle CARIAT

En partenariat avec l'ITS de Tours

NOTRE PROGRAMME

Le référent de parcours coordonne et articule les interventions auprès des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, dans une perspective d'accompagnement global (social, médico-social, sanitaire, scolaire), mobilisant les divers acteurs du territoire. Il participe à la mise en œuvre du projet de vie de la personne, en organisant la continuité des prestations dans une logique d'inclusion sociale et de prévention des ruptures de parcours.

OBJECTIFS DE LA FORMATION



Acquérir les compétences

nécessaires à l'exercice de la fonction de Référent de parcours

Assurer le passage d'une fonction professionnelle d'origine vers celle de Référent

Comprendre et mettre en œuvre les problématiques actuelles et nouvelles en lien avec cette fonction

Développer ses capacités à assumer des fonctions de coordinations interinstitutionnelles

Savoir communiquer auprès d'acteurs multi référencés

CONDITIONS D'ADMISSION



- Référent de parcours déjà en fonction ou souhaitant l'exercer rapidement

- Professionnels du secteur social et médico-social

MODULES DE FORMATION

L'évolution du cadre de l'intervention sociale

- La commande sociale
- Politiques sociales et droits

des personnes accompagnées

- Les modèles à l'œuvre (case management, PCPE, MAIA,...)

Accompagner les parcours

- La notion de parcours, approche dynamique et dialectique
- Accueillir la personne et analyser les besoins
- Développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées
- Co-construire le parcours coordonné
- Accompagnement et positionnement professionnel

Mobiliser les ressources du territoire

- Les acteurs du parcours (scolarisation, santé, logement, formation, emploi, vie sociale...)
- Analyse stratégique du territoire
- Elaboration d'une cartographie des ressources
- La coopération (principes, outils, méthodes)
- La communication

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

Rédaction et soutenance d'un écrit de synthèse individuel relatif à la fonction

VOTRE BENEFICE

Améliorer sa formation de travailleur social pour répondre aux nouveaux enjeux des métiers du secteur SMS

Développer une approche globale des situations complexes pour développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

Mettre en œuvre la référence de parcours social et l'inter-institutionnalité

Coordination et inter institutionnalité

- La fonction de référent : autonomie, appartenance, responsabilité, inter institutionnalité
- Construire et faire vivre la coordination
- Partage d'information et secret professionnel
- Initiation aux outils informatiques collaboratifs
- Régulation, négociation, gestion des conflits
- Evaluer l'atteinte des objectifs et faire évoluer sa pratique
- Elaborer son projet professionnel de référent de parcours

DURÉE DE LA FORMATION

112 heures soit 16 jours organisés en alternance

COÛT DE LA FORMATION

2 266 €

- Une convention de formation professionnelle sera adressée à chaque stagiaire ou à son employeur si celui-ci en assure la prise en charge financière.
- Chaque stagiaire prendra la précaution de s'assurer qu'il pourra suivre l'ensemble de la formation auprès de son employeur et ceci quelle que soient les modalités de prise en charge financière.

*Pour vous aider
dans votre parcours*

Petits déjeuners d'infos

À 9h30 à l'Andesi

Le 1er juin

et

le 21 septembre

Petits déjeuners

« Spécial CAFERUIS »

Les 29 juin

et

3 octobre à 9h30



*Plusieurs centaines de
travailleurs sociaux, de cadres
et de dirigeants ont déjà suivi
avec succès ces formations*

*Des formations pour répondre
aux exigences de qualification
et à vos besoins*

*Des partenariats pour soutenir
vos projets*



UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Pour le DMS, le RESDOS et
la formation Cadres
Coordonnateur/trice de parcours

FRANÇOIS NOBLE

f.noble@andesi.asso.fr

Pour le CAFERUIS

FÀÏZA GUELAMINE

f.guelamine@andesi.asso.fr

Pour le RESPA, la formation de
Coordonnateur/trice et Référent de
parcours et interinstitutionnalité

Isabelle CARIAT

i.cariat@andesi.asso.fr

JODY DUBOIS

ASSISTANTE DE FORMATION

j.dubois@andesi.asso.fr

OBTENIR VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION ET LA PLAQUETTE COMPLÈTE DE VOTRE FORMATION

6, rue de l'asile Popincourt
75011 Paris

01 46 71 71 71

info@andesi.asso.fr
www.andesi.asso.fr